

académie avec

Nous prenons soin de votre avenir

Livret d'accueil des apprenants en situation de handicap



www.academie.avec.fr

Sommaire

1	Qu'est ce que le handicap ?	1
	Definition d'un handicap	1
2	Liste des différentes reconnaissance	2
	Toutes les reconnaissances existantes	2
3	Le parcours de formation	3
	Qui m'accompagnent	3
	Le déroulement du parcours	3
4	Notre référent handicap	4
	Les documents demandés	4
	Les contacts du référent handicap	4
5	Listes des organismes accompagnateurs	5
	AGEFIPH	6
	FIPHFP	7
	CAP EMLPOI	8
	MDPH	9
	Liste des contacts	10

Qu'est-ce que le handicap ?

Est considéré comme handicap :

- La limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération, d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant.
- Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.
- L'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales ou sensorielles. Cela se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte.

Afin de pouvoir bénéficier de notre dispositif d'accompagnement ainsi que des différents aménagements spécifiques, merci de présenter le document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap.

Nous vous présentons ci-dessous la liste des différentes reconnaissances ainsi que des organismes délivrant ou attestant de votre situation de handicap. Un rendez-vous sera organisé avec notre Référent Handicap, Madame Sarah SAHKL et c'est lors de ce rendez-vous que nous vous demanderons ce document officiel et que nous étudierons votre situation afin de pouvoir définir les aménagements dont vous aurez besoin lors de votre formation au sein de l'Académie Avec.

Liste des différentes reconnaissances de handicap

RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

- Délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Décision administrative
- Permet de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

- Délivrée par la MDPH
- Concerne les apprenants en situation de handicap ayant besoin d'aménagements spécifiques

AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)

- Aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources

AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)

- Concerne les personnes de moins de 20 ans
- Aide financière versée aux parents des apprenants en situation de handicap

ALD (Affection de Longue Durée)

- Relève de la sécurité sociale
- Attestation AMELI
- Concerne les maladies chroniques

Qui m'accompagne ?

L'Académie Avec dispose d'un Référent Handicap.

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de notre organisme de formation :

- Équipe administrative
- Équipe pédagogique
- Accompagnateurs

Il veille également à l'accompagnement des apprenants en situation de handicap dans un souci d'équité.

Il est l'interlocuteur privilégié dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

Il est également l'interlocuteur de vos familles ainsi que des équipes pédagogiques dans la prise en compte de votre situation de handicap que ce soit au sein de Corot Formations ou en entreprise.

Comment se déroule ma formation ?



Quand parler de mon handicap ?

Vous pouvez en faire part lors de votre entrée dans le processus de recrutement, peu importe la modalité voulue (VAE, Initial ou Alternance), durant l'entretien avec votre coordinateur de formation. Pour cela pensez à préparer tous les justificatifs afin de les transmettre dans les meilleurs délais .

Notre référent handicap sera alors informé de votre situation.

Qui est notre référent handicap

Si vous souhaitez parler de votre situation de handicap directement auprès du Référent Handicap, il vous suffit de lui envoyer un mail (voir information ci-après).

Dès que le Référent Handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de nous fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation



Sarah SAHKI



academie.handicap@avec.fr



07.60.49.12.30

Listes de organismes

L'AGEFIPH

L'AGEFIPH est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.



AGEFIPH



0 800 11 10 09

9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00



www.agefiph.fr



13 Rue Saint-Thiébaud, 54000 Nancy

Exemple pour le 54

Listes de organismes

La FIPHFP

Le FIPHFP aide les employeurs publics à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes en situation de handicap et à atteindre le taux légal d'emploi de 6%. Par ses financements et les partenariats qu'il noue, il incite les employeurs à mettre en œuvre des politiques d'inclusion professionnelle ambitieuses et à contribuer au changement de regard.



FIPHFP



thierry.allemand@caissedesdepots



www.fihhfp.fr



12 avenue Pierre-Mendes France
75013 Paris

Listes de organismes

CAP Emploi

Le Cap Emploi joue un rôle essentiel en facilitant l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap tout en apportant un soutien précieux aux employeurs. Sa mission principale consiste à accompagner de manière personnalisée les individus en situation de handicap, en les guidant tout au long de leur parcours professionnel.



CAP EMPLOI



03 87 75 93 73

08h30-12h00 / 13h30-17h00



www.capemploi.com



25 La Tannerie
57070 Saint-Julien-lès-Metz

Exemple pour le 57

Listes de organismes

MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil, auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels.



MPDH



accueil.information.mdp@mdp.com



www.mdp.fr



Eurolaza Bâtiment D entrée D3
1 rue Claude Chappe
57076 METZ CEDEX 03

Exemple pour le 57

Liste des partenaires handicap



VOS CONTACTS EN REGION

REGION	CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Provence Alpes Côte d'Azur	Hélène PATRY-HEINTZ	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr Site : www.rhf-paca.fr
Corse	Nathalie MORDICONI Alexandra CONSTANTINOS	06 28 58 71 33 (Haute-Corse) 06 72 79 24 43 (Corse-du-Sud)	contact@rhf-corse.fr Site : www.rhf-corse.fr
Auvergne Rhône-Alpes	Isabelle GRUYELLE Marie-Pierre BAROT	Contact mail uniquement	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Nouvelle Aquitaine	Cathy DENDIEVEL Emmanuelle LAW-LEE	05 57 29 20 12	accueil@crfh-handicap.fr
Normandie	Pascale LOBREAU Laure RENARD	02 31 93 64 86	accueil.rhf@rhf-normandie.fr
Bourgogne Franche-Comté	Caroline ROUSSY	Contact mail uniquement	rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Hauts de France	Chloé STELMASZAK	03 22 54 26 80 lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h ou par mail	rhf-hdf@agefiph.asso.fr Site : www.rhf-hdf.fr
Pays de la Loire	Nadine PERRIN	06 22 01 50 75	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire	Marine BISCH Marina EL MAOUJOUDI Justine POIGET	Contact mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr
Bretagne	Timothée JULIE Patrice LEMAITRE	Contact mail uniquement	rhf-bretagne@agefiph.asso.fr
Occitanie	Valérie BESANGER Valérie DELBREIL Cécile LEGRAND	05 62 47 88 38	RHF Occitanie rhf-occitanie@agefiph.asso.fr Equipe Ouest rhfouest-occitanie@agefiph.asso.fr rhfouest-conseil-occitanie@agefiph.asso.fr Equipe Est rhfest-occitanie@agefiph.asso.fr rhfest-conseil-occitanie@agefiph.asso.fr
Ile de France	Sylvie CIMEN Adriana TALBI M'Ballo SECK	Contact mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr
Grand Est	Estelle FLEUR Séverine MEON Benjamin LALOUM	06.76.57.21.68 07 85 22 70 99	rhf-grand-est@agefiph.asso.fr
La Réunion Mayotte	Marine BAZAT	262 70 29 62	marine.bazat@citedesmetiers.re
Antilles Guyane:			
Martinique	Marie-Alice KICHENIN	06 96 08 68 63 05 96 71 11 04	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane	Elodie VEMIAN Ines BOUYER Nezha BISSARA	06 94 22 44 38	rhf-guyane@lvconsultants.fr
Guadeloupe	Gwladis FELER Edwige MEISSEL	06 90 71 20 52	rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr

Livret d'accueil

Apprenants en situation de handicap



Depuis juillet 2020, **Dgboost** a obtenu la certification Qualiopi attestant de la qualité des différents processus mis en œuvre pour vous permettre de développer **vos compétences professionnelles**.



Qualiopi 
processus certifié

La certification a été délivrée au titre de la ou des actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions permettant de valider les acquis de l'expérience
- Actions de formation par apprentissage